



**Vendredi 16 janvier 2015 à 19 H 30 à Chartres-Expo**  
**se tiendra une dernière (?) réunion de concertation sur le**  
**futur de la RN 154**  
**(projet d'autoroute passant sur St Prest et sur Champhol)**

Sous la présidence de Monsieur le Sous Préfet de Dreux en charge du dossier, la DREAL-Centre organise une réunion d'information sur le projet de mise en concession des RN 12 et RN 154.

En décembre 2014, sur le même thème, il y en a déjà eu une à St Rémy-sur-Avre, une à Ymonville et une autre est programmée à Dreux pour le mardi 13 janvier 2015.

Que ce soit dans les documents distribués ou lors des premières interventions, aucune donnée n'est apportée sur le passage de cette autoroute, dite « A 154 », sur la commune de St Prest (près de 2.100 habitants) et de Champhol (près de 3.500 habitants), faisant partie de Chartres-Métropole.

Pas un mot non plus sur le Collège Soutine de St Prest pouvant accueillir 750 élèves ou sur l'IME (centre de l'enfance) de Champhol.

Par contre et très sérieusement, on nous a déclaré :

- « *Soyez rassurés, la loi nous oblige à respecter des règles concernant la protection des personnes et de l'environnement et si, 6 mois après l'inauguration, on s'aperçoit qu'il y a des problèmes sonores excessifs, on verra ce qu'il est possible de faire !* ».
- « *C'est au concessionnaire d'établir les études détaillées du parcours* ».

Qui ferait confiance à ce genre de paroles et donnerait un blanc-seing sans que rien de concret ne soit présenté en échange ?

Plus ce projet avance, plus il semble obscur et on a l'impression d'en savoir de moins en moins.

Rien, par exemple, concernant Le Gorget et le lotissement de Champhol situé le long du RD 823.

Au départ on nous avait « vendu » l'option « Chartres Est-Rapproché » (pour rappel passant aux limites de Chartres, de St Prest et de Champhol) comme la meilleure solution pour boucler la rocade de Chartres ; étant donné que cette section serait soumise à péage, cet argument ne tient plus.

Cette réalisation ne serait donc plus une voie de desserte locale, n'apporterait que nuisances sonores et pollutions à ces villages qui n'en subiraient que des désagréments sans en tirer le moindre avantage.

**Nous vous invitons à assister à la réunion d'information du 16 janvier 2015 à 19 H 30 à « Chartres-Expo » pour que vous ne puissiez pas dire « Nous ne mesurons pas l'importance des conséquences de ce projet sur notre cadre de vie », où vous pourrez vous faire votre propre opinion et poser des questions sur les points qui vous interpellent.**

Vous pouvez consulter Internet : <http://www.stprest-environnement.org> et nous aider en rejoignant notre combat contre ce projet en adhérant à notre association « St Prest Environnement ».

François BREDON Président  
de l'Association  
St Prest - Gasville Oisème  
Environnement